

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

✓ Risques professionnels :

- Ambiance physique (bruit, chaleur...)
- Chutes (de hauteur et de plain-pied)
- Engins motorisés
- Risque routier
- Manutention
- Stress
- Risques chimiques
- Risques électriques
- Travail sur écran
- Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)
- ...

✓ Santé des agents :

- Santé physique et mentale au travail
- Santé publique (addictions, hygiène de vie...)

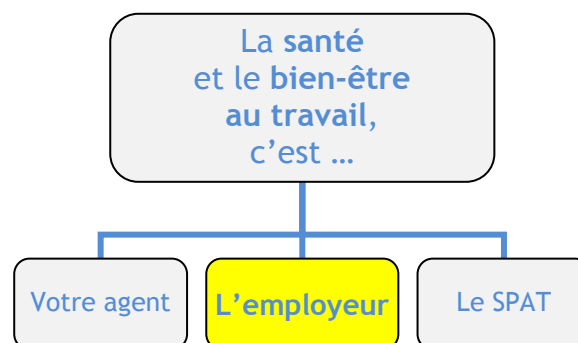
✓ Réglementation :



- Textes applicables à la fonction publique territoriale
- Document Unique d'évaluation des risques professionnels
- Equipements Protection Individuelle (EPI)
- Pictogrammes



« l'autorité territoriale est chargée de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous son autorité »
(art.2.1 du décret 85-603)
Le SPAT s'engage à vous y aider.



Toutes ces prestations sont entièrement financées par la cotisation versée au CDG 53.

NOS MISSIONS

✓ Conseils :

- Evaluation des risques professionnels
- Rédaction du Document Unique
- Amélioration des conditions de travail :
 - Aménagement des postes de travail (ergonomie, maintien dans l'emploi et reclassement...)
 - Choix d'équipements de protection collectifs et individuels
 - Organisation du travail

✓ Sensibilisation à la prévention des risques professionnels :

- Animation du réseau d'ACMO de la Mayenne
- Animation de réunions de sensibilisation
- Diffusion de documents

✓ Suivi de la santé des agents :

dans le strict respect du secret médical

- Surveillance médicale spécifique selon les risques professionnels
- Suivi des agents en difficulté (médecin, assistant social, psychologue, infirmière)
- Orientation des agents vers les professionnels et les structures compétents
- Actions collectives de prévention en santé publique

✓ Veille sanitaire :

Les indicateurs dont nous avons besoin :

- Un état trimestriel des AT-MP/MO-CLM-CLD
- 1^{er} volet médical d'arrêt de travail

Le SPAT

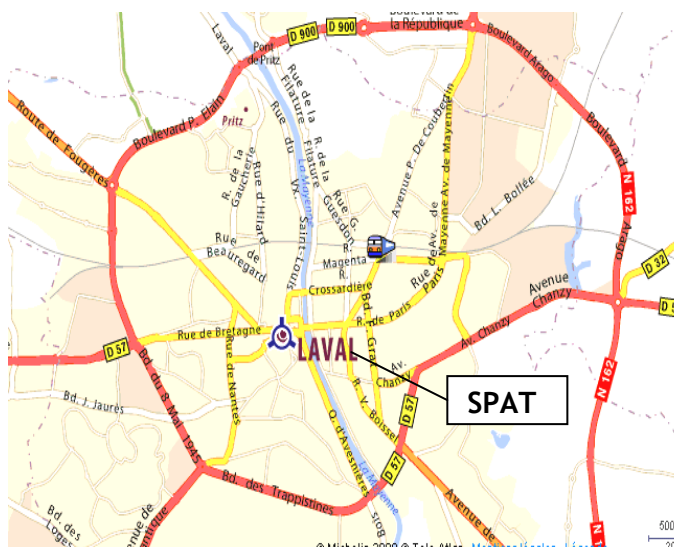
Une équipe pluridisciplinaire à votre écoute pour une approche et une réponse spécifiques à vos besoins ; des compétences multiples pour un seul objectif : **préserv**er la santé de vos agents et promouvoir le bien-être au travail.

Docteur Massonnet,
médecin coordonnateur

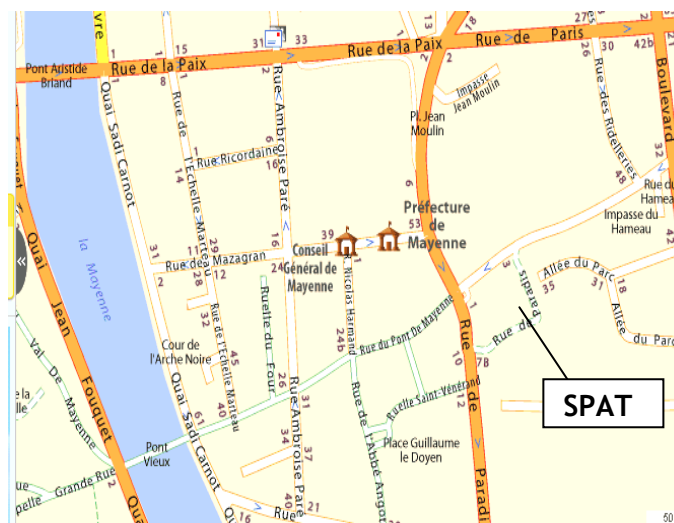
- Un médecin,
- Deux infirmières de santé au travail,
- Un technicien hygiène et sécurité,
- Une psychologue,
- Un assistant social,
- Un secrétariat.



PLAN D'ACCES



Stationnement gratuit : sonnez à l'interphone au portail du 7 rue de Paradis (en face du FJT)



Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi : **8h30-12h30 / 13h30-17h30**



INFORMATIONS

à destination des

EMPLOYEURS



7 rue de Paradis - 53000 LAVAL
Tél. 02 43 67 93 00 - Fax 02 43 56 58 55
e-mail : spat@cdg53.fr